

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PROMOTION SANTE VALAIS (PSV)

Le lundi 4 juin 2018 à l'Espace Provins à Sion, à 17h30

Présents : Liste en annexe

Excusés : Liste en annexe

Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 juin 2017
3. Rapport d'activités de l'année 2017
4. Comptes 2017 et rapport de l'organe de révision
5. Approbation du rapport annuel, des comptes et décharges au comité
6. Démission, nomination du comité et des membres d'honneur
7. Divers

1. Accueil et bienvenue

M. Dominique Favre, Président, ouvre l'assemblée générale en souhaitant la bienvenue aux membres présents et excuse les personnes retenues par d'autres obligations.

Une minute de silence pour M. François Dorsaz, ancien Président de la Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention (LVPP), qui nous a quittés au début d'année.

M. Favre soumet l'ordre du jour qui est accepté.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 12.06.2017

Le procès-verbal est accepté tel quel à l'unanimité par l'assemblée.

3. Rapport d'activité de l'année 2017

Rapport de M. Dominique Favre

Le Président évoque les points essentiels des activités de PSV durant l'année 2017.

- **Initiative populaire pour la protection de la jeunesse contre la publicité du tabagisme**

- Notre association soutient l'initiative, car elle est portée par des associations et non par des mouvements politiques.
- Le marketing des multinationales du tabac est souvent ciblé sur les enfants et les jeunes. Leur publicité est perverse. Ils agissent sur les réseaux sociaux, les soirées des jeunes, les soirées privées, dans les kiosques à la hauteur des yeux des enfants.
- L'initiative s'engage à ne pas commencer de fumer, elle met la pression sur le pouvoir législatif.
- L'initiative peut signifier un gain d'image car nous ne nous battons pas contre les fumeurs mais pour la protection des mineurs.
- L'initiative poursuit nos valeurs.
- L'initiative est une de nos missions de la santé publique.

• **Le programme du dépistage du cancer du côlon**

Le cancer du côlon est l'un des cancers les plus répandus avec 4'000 nouveaux cas et 1'600 cas de décès.

Le comité a donné le feu vert pour la mise en place rapide du programme en août 2017, le département de la santé a également donné son accord.

Le financement est assuré pour plusieurs années, principalement par la fondation LVPP de promotion de la santé. La difficulté de mise en place réside dans les ressources limitées en gastroentérologues.

Les premiers tests seront effectués durant le 2^{ème} semestre 2019. Un partenariat aura lieu soit avec l'Hôpital de VS, soit avec la Clinique de Valère, soit avec les deux. Les options sont encore ouvertes.

Durant la phase de départ, la population valaisanne entre 50 et 69 ans sera invitée tous les 2 ans à ce test de dépistage.

• **Stratégie de développement de Promotion Santé Valais**

Les réserves financières et le Cash-Flow sont importants. La Fondation LVPP possède également des ressources financières. Nos fonds propres couvrent le total de nos dépenses annuelles. Grâce à cette situation financière saine le comité a décidé de renforcer son soutien aux projets et actions de prévention et de promotion de la santé ces prochaines années.

Projets potentiels :

- Actions pour les patients de la ligue pulmonaire
- Dépistage du cancer du côlon
- Soutien à la recherche appliquée
- Favoriser l'activité physique et la promotion du sport
- Renforcement de la plateforme 60+

Tous ces projets ont un même but : le bien-être de la population valaisanne, l'amélioration de notre image et de notre visibilité.

M. Favre termine en remerciant tous les collaborateurs, partenaires, la Direction et les membres du comité pour le travail accompli durant cette année.

Rapport de M. Jean-Bernard Moix

Le directeur présente un aperçu des différents domaines et secteurs d'activités de PSV et tient aussi à remercier les collaborateurs pour le travail fourni.

Ligue pulmonaire

O2 et apnée du sommeil

On constate une baisse des fumeurs mais une augmentation du nombre de patients. Le nombre de patients sous oxygène augmente peu, par contre le nombre de patients atteints d'apnée du sommeil est toujours en constante augmentation avec le dépassement des 4'000 patients au 31.12.2017.

La ligue pulmonaire joue un rôle très important dans la structure de PSV. Notre philosophie est le suivi des patients avec des prestations de « conseils et soins » qui sont reconnues par les caisses-maladie. L'étude Helsana a clairement démontré que les patients suivis par les ligues pulmonaires sont moins souvent hospitalisés grâce au suivi et la formation continue de qualité de notre personnel infirmier. Elle a même pu démontrer une économie d'approximativement de Fr. 1'000.00 par patient et par an.

RespiFit

RespiFit est un programme de réentraînement pulmonaire, une de nos forces. Nos patients sont instruits dans un centre de fitness et le but est d'améliorer leur qualité et espérance de vie. Malheureusement ce programme n'est pas reconnu par les caisses-maladie.

Tuberculose

La tuberculose reste un sujet d'actualité. Durant l'année 2017 en Valais, 24 cas de tuberculose ont été recensés. De plus, 19 enquêtes d'entourage et 81 tests sanguins ont été réalisés. M. Jean-Bernard Moix souligne la qualité du système en Suisse. Nous avons d'ailleurs un cas que nous traitons actuellement dans une crèche.

M. Moix explique le rôle que la ligue occupe dans le système de la santé. Il précise que le bénéfice est réinvesti pour la prévention et la promotion de la santé, que nous sommes un organisme au service de la population et que nous œuvrons sans but lucratif. Notre force est également l'aide directe et concrète au patient.

Dépistage du cancer du sein

Il y a de grandes différences de dépistage selon les cantons en Suisse. En Valais nous avons d'excellentes normes de qualité concernant ce programme avec un bon taux de participation. En 2019 nous fêterons les 20 ans de ce programme. Nous espérons obtenir le même succès pour le dépistage du cancer du côlon.

Unité de santé scolaire

Le Valais possède l'un des meilleurs taux de vaccination en Suisse.

Outre la vaccination, nous effectuons moins de dépistage systématique (poids, taille, vue, etc.), mais nous répondons de plus en plus à des cas particuliers qui représentent 5 % des élèves.

L'unité de santé scolaire travaille également en synergie avec tous les secteurs de la Promotion de la Santé.

M. Moix remercie Mme Nicole Bochatay, responsable de la santé scolaire pour son travail et son application durant toutes ces années, elle nous quitte à la fin de cette année scolaire.

Perspectives Promotion de la santé

Nous avons divers programmes qui touchent tous les domaines de la santé et également tous les âges de la vie, de la santé scolaire au programme pour les seniors.

Un exemple avec notre programme « Commune en santé », nous touchons 50 % de la population valaisanne.

Nous travaillons avec les réseaux sociaux, dans des rôles de partenariat et créons des synergies pour obtenir des prestations de qualité.

Nos 2 axes de développement sont :

1. Réalisation de projets ludico-sérieux (par exemple, escape room addiction)
2. Positionnement de Promotion Santé Valais comme partenaire du service de l'enseignement et de l'HEP

M. Moix profite pour remercier les partenaires et leur précieuse collaboration ainsi que tout le personnel de Promotion santé Valais.

4. Comptes 2017 et rapport de l'organe de révision

M. Favre présente et commente les comptes et bilan de l'année 2017. Il relève les bonnes finances de l'association.

M. Sébastien Morisod, vérificateur de comptes de la fiduciaire Künzle SA de Monthey assure que les comptes sont conformes à la loi selon le nouveau règlement pour les sociétés à but non lucratif (RPC21).

5. Approbation du rapport annuel, décharge aux membres du comité

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes et bilan 2017 et donne décharge au comité.

6. Démissions, nomination du comité et des membres d'honneur

Les membres du comité sont réélus à l'unanimité par vote à main levée et nous prenons note de :

Démission : **Jérôme Buttet** au sein du comité en tant que membre

Admissions **Jean-Boris von Roten** au sein du comité en tant que membre

Dr. Eric Dayer au comité en tant que membre du comité et membre individuel

Mme Vanessa Caliesch (déjà au comité) en tant que membre individuel

M. Jérôme Buttet propose de reconduire Dominique Favre comme Président de PSV. M. Favre est confirmé dans sa charge à l'unanimité, il accepte la poursuite de son mandat.

M. Favre prend la parole et remercie par un chaleureux discours M. Jérôme Buttet pour ses 17 ans de service au sein du comité et le nomme membre d'honneur.

7. Divers

M. Dominique Favre clôt l'assemblée générale en remerciant les participants et les organisateurs.

Dominique Favre, Président

Jean-Bernard Moix, Directeur

Sion, le 4 juin 2018

Membres du comité

- M. Dominique Favre, Président
- Dr Christian Ambord
- Prof. Pierre-Olivier Bridevaux
- Dresse Daniela Studer
- Mme Vanessa Caliesch
- Mme Valérie Vouillamoz
- M. Philippe Zufferey
- Dr Eric Dayer
- M. Jean-Boris von Roten

Liste des personnes présentes

Ambord	Christian
Antille	Frédéric
Antonin	Elisabeth
Aymon	Sophie
Baumgartner	Renate
Bektovic Savioz	Christel
Bernard	Stéphanie
Berthouzo	Cathy
Bittel-Ruffener	Sylvia
Bochatay	Fabienne
Bricart-Theytaz	Fabienne
Bridevaux	Pierre-Olivier
Burgener Zen Ruffinen	Françoise
Buttet	Jérôme
Caliesch	Vanessa
Closuit	Arlette
Cottagnoud	Sophie
Crettaz	Sophie
Dayer	Christelle
Dayer	Eric
De Girolamo	Barbara
Degoumois	Fabienne
Delacretaz	Eileen
Deller	Rachel
Demont	Rosana
Divorne	Karin
Dubuis	Alexandre
Ebenegger	Vincent
Favre	Claire-Lise
Favre	Dominique
Fostier-Gérard	Anne
Fournier	Carole
Fournier	Victor
Furrer	Michel

Gaucher Mader	Isabelle
Genolet	Gaëlle
Genoud Hermann	Sandra
Georges	Maxime
Germann	Dominique
Giachino	Nadia
Göttier	Eveline
Grand	Claudia
Hendrix	Michel
Jacquemettaz	Colette
Jollien	Paulette
Karlen	Karin
Maret Brülhart	Delphine
Meyer	Sylvia
Micheloud	Sandra
Moix	Jean-Bernard
Monnat	Aude
Morais	Irabela
Morard-Gaspoz	Emilie
Morisod	Sébastien
Moulin Roh	Catherine
Parmentier	Rachel
Perruchoud	Malauray
Pitteloud	Marie-Françoise
Pont	Stéphanie
Rey	Valentin
Ritler	Andrea
Ritz	Theresa
Romiti Mailloux	Nadia
Roux	David
Schalbetter	Pascale
Schnyder	Jean-Marie
Studer	Daniela
Taramarcaz	Maud
Tenud	Tamara
Theytaz	Silvia
Tissonnier	Danièle
Tschopp	Jean-Marie
Tuyiragize	Marie-Honorine
Vaucher	Tatjana
Vianin	Annalisa
Vruggink	Véronique
Ziegler	Sandra
Zufferey	Philippe
Zumofen	Tamara

Liste des personnes excusées

Abdi	Mahamed
Amacker	Regina
Baruti	Besnik
Besson	Valérie
Beytrison	Michel
Beytrison	Séverine
Bilgischer-Chardon	Géraldine
Blanchard	Sébastien
Bochatay	Nicole
Bochud	Murielle
Bonvin	Claire-Lise
Byland	Joëlle
Chioléro	Arnaud
Collins	Alexi
Dallinge	Aymeric
Darbellay	Gilbert
Darbellay	Christophe
Darbellay	Romaine
Debergh	Melissa
Dischl	Benoît
Disero	Virginie
Dorsaz	Véronique
Dubuis	Julien
Dubuis	Nadine
Dupuis	Georges
Eggel	Beat
Eggenschwiler	Daniel
Emery	Gabrielle
Erpen	Anja
Favre	Roland
Felley	Pierre-Yves
Fontannaz	Roger
Fornerod	Luc
Fracheboud	Manuelle
Frey	Jean-Georges
Furrer-Ruppen	Mariette
Gagnon	Daniel
Guex	Johanne
Guntern	Alain
Haenni	Marie-Elise
Hauser	Karin
Imhof-Burgener	Klaus
Jirillo	Grégoire
Jordan	Béatrice
Joris-Mayoraz	Claudine
Köchli	Claudia
Konzelmann	Isabelle

Lafarge	Patricia
Lanini	Philippe
Lehky Hagen	Monique
Litz	Corinne
Loretan	Willy
Lörvall	Karin
Lottefier	Fabien
Martig	Carmen
Métraiiller	Françoise
Moos	Frank
Papilloud	Christine
Premand	Ada
Quinodoz	Freddy
Revaz	Nathalie
Rey	Laurent
Rey-Gex	Constance
Reynard	Christophe
Rieder	Markus
Savioz	Jean-Michel
Schnorhk	Hervé
Schnyder	Romaine
Schnyder-Etienne	Hanna
Schröter	Marc
Schüler	Stéphanie
Schwery	Corinne
Sepey	Jean-Blaise
Sieber	Markus
Solioz	Pauline
Stern	Thierry
Tornare	Yann
Tornay	Jean-Maurice
Tristan	Martine
Troillet	Nicolas
Von Roten	Jean-Boris
Vouillamoz	Valérie
Vouillamoz	Mathieu
Vuichoud	Fabienne
Waeber-Kalbermatten	Esther
Walther	Florian
Weber	Paul
Zengaffinen	Conrad